



CAI Centre d'Action
Interculturelle
de la province de Namur ASBL

Catalogue des formations

et des séances d'information
du Centre d'action interculturelle
de la province de Namur

Édition 2022



Présentation du CAI

Le Centre d'Action Interculturelle est une asbl agréée en tant que Centre Régional d'Intégration des personnes étrangères par la Région Wallonne. Il couvre le territoire de la province de Namur.

Parce que, dans notre société... l'origine des gens est encore souvent considérée comme un problème. Des personnes étrangères et d'origine étrangère sont toujours en butte à des difficultés en matière d'accès à l'épanouissement social et culturel, à la scolarité, à la citoyenneté, à la santé, au logement, à l'emploi...

Au CAI... les valeurs de liberté, de justice, d'égalité et de respect de tous sont nos principes fondateurs. Nos activités sont menées dans le but d'atteindre une cohabitation harmonieuse dans une société où tous ses membres pourront participer de manière démocratique et égalitaire, jouir entièrement de leurs droits et pourvoir à tous leurs besoins.

Notre objectif spécifique et stratégique

Favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère en impulsant l'approche interculturelle dans les pratiques des acteur.rice.s sociaux.ales et les politiques d'intégration.

Notre action

Evaluer, informer, assembler, initier et interpellier pour impulser et mener des politiques d'intégration et des pratiques interculturelles.

Introduction

Nous avons le plaisir de vous présenter notre programme de formations et de séances d'information à destination des travailleuse.s de différents secteurs (social, public, culturel, jeunesse, santé, insertion socio-professionnelle, enseignement,...) et des citoyen.ne.s qui décident de s'impliquer bénévolement auprès des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Pour 2022, en plus du cycle de formation "Comprendre pour agir" et de celui de "Droits des étrangers", nous proposons deux nouvelles formations pour soutenir les professionnel.les dans l'adaptation de leurs pratiques au contexte sanitaire. Cette initiative répond aux besoins exprimés par le réseau des opérateurs qui gravitent autour du CAI mais peut potentiellement intéresser toute personne désireuse d'acquérir de nouveaux savoir-faire.

Comprendre pour Agir

La société dans laquelle nous vivons est multiculturelle. La reconnaissance de la diversité de cultures au sein même de la société n'est peut-être pas encore acquise par tous. Or poser ce constat est un point de départ indispensable si l'on veut comprendre notre société et contribuer à l'améliorer.

L'interculturel, c'est une nouvelle dimension qui s'installe à partir de la reconnaissance d'une situation multiculturelle, vers la construction commune d'une société plus égalitaire, dans le respect de la différence et la valorisation de ce qui nous avons en commun.

Cette première partie du catalogue, *Comprendre pour agir*, propose un panel de formations qui poursuivent un processus pédagogique qui va de la reconnaissance de l'altérité au dialogue et à la négociation jusqu'à l'action collective et interculturelle des acteurs de la diversité.

Droit des Etrangers

Le droit des étrangers peut se définir communément comme le droit lié à la réglementation qui organise l'entrée, le séjour et la sortie des ressortissants étrangers sur le territoire belge. Par extension, il inclut également les problématiques liées à l'accès à la nationalité belge, au statut personnel ou à l'état civil des étrangers.

Vu la complexité de la matière, nous avons développé plusieurs niveaux de formations pour permettre à chaque participant.e de trouver ce qui correspond à ses prérequis ou ses attentes :

- les **séances d'information** accessibles à tou.te.s et répondant à une volonté de vulgariser de la matière juridique ;
- les **formations** s'adressent à des personnes qui sont amenées à utiliser les réglementations régulièrement et permettent une connaissance approfondie des textes de loi et de la jurisprudence ;
- l'**intervision** s'adresse à des travailleur.euse.s sociaux.ales spécialisés et expérimentés dans l'accompagnement social et juridique des personnes étrangères et qui souhaitent analyser leur pratique du droit des étrangers pour l'améliorer et l'enrichir.

Une liste de formations et séances d'information à la demande est présentée en fin de catalogue. Il est également possible de reprogrammer des formations déjà passées pour des groupes. N'hésitez pas à nous contacter pour construire ensemble une formule sur mesure pour votre institution.

Technopédagogie

La technopédagogie - au croisement de la pédagogie et des technologies -, a pour objectif de favoriser l'apprentissage grâce aux outils des nouvelles technologies. Il peut s'agir de faciliter le travail du formateur.trice ou de l'animateur.trice, mais surtout de dynamiser les rencontres et encourager l'apprentissage actif et participatif. Les technopédagogies prennent également en compte la diversité des profils apprenant.es pour proposer des solutions plus inclusives.

Ce cycle de formation propose deux modules, chacun consacré à la découverte d'un outil afin d'encourager la créativité et la diversification des modes d'apprentissage.

Méthodologie

La méthodologie proposée comporte globalement :

- une pédagogie interactive qui se base sur l'expérience des participant.e.s pour aborder des apports théoriques ;
- un cadre d'écoute et d'échange basé sur le respect de chacun et sur le plaisir d'apprendre ;
- des formateurs et formatrices spécialisés et expérimentés.

En effet, notre démarche pédagogique ne se limite pas à la transmission de connaissances, au renforcement de compétences et à la diffusion d'information. Elle vise à questionner les certitudes, ouvrir les champs de la pensée, s'exercer à la réflexion critique, s'approprier les connaissances, mobiliser les expériences, partager les pratiques et produire des nouveaux savoirs collectifs capables de transformer les participants et de transformer leur environnement.

En pratique, elle repose sur un processus d'échange entre la.le formateur.rice et les participant.e.s. Celui-ci se construit au départ des attentes et du vécu professionnel des participant.e.s pour s'enrichir progressivement de contenus théoriques et de mises en situation pratiques.

Au terme de chaque formation ou séance d'information, les participant.e.s reçoivent un dossier dans lequel ils pourront trouver des supports pédagogiques pour poursuivre leur réflexion au-delà de la formation.

Notre offre pédagogique permet de :

- mieux connaître le public et le cadre législatif et institutionnel de l'intégration et de l'action sociale ;
- prendre conscience de sa manière d'agir dans un contexte multiculturel ;
- acquérir des compétences interculturelles ;
- élaborer des pistes de solutions pour améliorer les pratiques professionnelles.



Modalités pratiques

Inscriptions obligatoires sur www.cainamur.be

L'ensemble du programme annuel est sur notre site internet ; nous nous efforçons de le mettre à jour au quotidien et d'y être le plus précis possible. Au-delà des informations que vous pourrez y retrouver, il vous permettra de vous inscrire rapidement à chaque activité qui vous intéresse. Grâce au formulaire rempli par vos soins, nous serons en possession de toutes les informations nécessaires pour votre bonne inscription.

En cas de question sur l'organisation d'une activité, nous sommes disponibles par mail à inscriptions@cainamur.be et par téléphone au 081 71 35 27.

Les délais d'inscription et les disponibilités varient selon l'activité. Ceux-ci sont indiqués au mieux et au fur et à mesure sur notre site Internet. Pour une organisation optimale, il vous est demandé de vous inscrire et en cas de désistement, de prévenir au moins 5 jours ouvrables avant le début de la formation. **Le non-respect de cette modalité d'annulation de participation peut entraîner un coût financier pour vous-même ou pour votre structure.** Pour annuler votre inscription, il vous suffit d'envoyer un email à inscriptions@cainamur.be.

En cas de problème de notre part, vous serez automatiquement recontacté.e.s.

Pour celui ou celle qui se présenterait à une activité sans s'être inscrit, nous nous réservons le droit de décider s'il est encore possible ou non d'y participer (selon la disponibilité). Dans ce cas, nous vous demanderons d'en informer la personne du C.A.I. qui vous accueillera.

Confirmation

Lors de votre inscription, vous recevrez un message électronique de confirmation instantanément. Une semaine avant la date de l'activité, vous recevrez un second mail de confirmation : celui-ci est très important, il vous précisera la date et le lieu. En effet, il arrive que certains de ces éléments soient modifiés.

Merci de porter une attention toute particulière à ce message et surtout au lieu de l'activité pour au besoin, vous désister dans les délais impartis et vous éviter un coût financier inutile. Si vous ne recevez aucun mail de confirmation, veuillez contacter le service inscriptions au 081 71 35 27.

Coût et paiement

Chaque journée ou demi-journée de formation ou séance d'information est gratuite pour autant que vous participiez effectivement à la formation ou séance d'information pour laquelle vous vous êtes inscrit(e). En cas d'indisponibilité, vous pouvez toujours vous faire remplacer. Dans le cas contraire, si vous ne signalez pas votre désistement dans les délais impartis (5 jours ouvrables avant le début de la formation), la formation vous sera facturée 10 euros par journée entière de formation (soit, par exemple, 30 euros pour une formation de trois jours). Si la formation s'organise en demi-journée, celle-ci sera facturée 5 euros par demi-journée.

Attestation

Une attestation vous sera délivrée le dernier jour de la formation.

Les icônes  et  apposées sur chaque fiche de présentation vous indiqueront s'il s'agit d'une formation ou d'une séance d'information.

Table des matières

Migrations, interculturalité et vivre ensemble :

Comprendre...

- Etrangers en Belgique : causes et parcours d'immigration > 11
 - Causes et dynamiques des migrations > 11
 - Au temps des migrations : découverte ludique de l'histoire de l'immigration en Belgique > 11
 - Dette, finance, pillage de ressources... Comment l'économie détermine les migrations > 12
 - « Tous pareils » : mécanique des stéréotypes et préjugés envers les étrangers > 12
- Connaître son public > 14
 - Talibans en Afghanistan : 6 mois après la reprise du pouvoir, focus sur la question migratoire > 14
 - LGBTQIA2+ et migration : regard intersectionnel > 15
- Cycle de formation anti-discrimination > 16
 - La mécanique de la discrimination raciale > 16
 - Unia et la législation anti-discrimination > 17
 - La loi anti-racisme et accompagner une victime de discrimination > 17
- Enseigner et former en contexte multiculturel > 19
- Le deuil en exil > 20

... pour agir

- Cycle de formation : de la multiculturalité à l'interculturalité > 22
 - Initiation à l'interculturalité et découverte des pratiques interculturelles > 22
 - Concevoir et développer un projet interculturel > 22
- Devenir formateur.trice à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration en Wallonie > 24
- Comment rendre accessible pour tout public vos supports communicatifs ? > 26
- FLE métier : des expériences à mettre en valeur > 27
- Sources de financement par des tiers pour les associations > 28

Droit des étrangers

- Mieux connaître la procédure de demande d'équivalence de diplôme et de la valorisation des acquis de l'expérience > 29
- Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence > 30
- Le regroupement familial > 32
- Code de la nationalité belge > 34
- Accompagnement social des personnes sans-papiers: limites et AMU > 36

Technopédagogie : innovations et nouvelles technologies

- Concevoir et produire des contenus vidéo pédagogiques > 37
- Facilitation visuelle : pour une communication et un apprentissage > 38

Etrangers en Belgique : causes et parcours d'immigration



Présentation

Cette formation permet de répondre à des questionnements suscités par les phénomènes migratoires. A travers quatre matinées, elle approfondira l'analyse des causes qui poussent les personnes à entreprendre des parcours de plus en plus périlleux pour atteindre un environnement sécurisant. En outre, elle dressera un panorama complet de l'actualité migratoire.

Programme

Causes et dynamiques des migrations – 6 octobre 2022 de 9h30 à 12h30

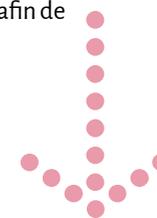
Bien souvent, lorsqu'on entend parler de migration, les discussions portent sur la « crise migratoire », les débats se cristallisent autour des « migrant.e.s politiques » VS « migrants économiques », en questionnant rarement les causes profondes de ces mouvements migratoires. Cette matinée propose d'apprendre et de construire, de manière dynamique et participative, un socle de connaissances indispensables pour déconstruire des nombreux préjugés sur l'immigration.

Il s'agira d'acquérir de la connaissance, d'analyser et de développer une lecture critique des multiples facteurs (historiques, politiques, socio-économiques, environnementaux, etc.) qui génèrent des flux migratoires.

Au temps des migrations : découverte ludique de l'histoire de l'immigration en Belgique – 7 octobre 2022 de 9h30 à 12h30

Depuis la nuit des temps, l'être humain a toujours migré que ce soit pour trouver de nouvelles opportunités de vie ou fuir une situation dangereuse. La Belgique n'a pas échappé à ce phénomène. La question des migrations concerne tant le départ de belges que l'arrivée des personnes venues d'ailleurs. Une matinée pour retracer ces mouvements de va-et-vient qui ont façonné la société belge jusqu'à aujourd'hui.

Le CRIBW a créé cet outil pédagogique pour aborder le thème des migrations à travers le temps. De manière ludique et coopérative, remettez par ordre chronologique les différents événements proposés sur chaque carte afin de reconstituer une ligne du temps des migrations.



Dettes, finance, pillage de ressources... Comment l'économie détermine les migrations – 13 octobre 2022 de 9h30 à 12h30

Le refinancement des dettes des pays en voie de développement force les Etats à appliquer, en contrepartie, de plus en plus de mesures d'austérité (ajustement structurel). Celles-ci se traduisent par une profonde détérioration des services publics fondamentaux (éducation, santé, sécurité sociale, subsides à la production) aggravant parfois des conditions de vie déjà proches de l'extrême pauvreté. Face à cette réalité, les ressortissant.e.s de ces pays sont confrontés à un dilemme : se laisser mourir dans la misère ou partir à la recherche d'un avenir meilleur.

«Tous pareils» : mécanique des stéréotypes et préjugés envers les étrangers – 14 octobre 2022 de 9h30 à 12h30

Malgré que tous les chiffres montrent une diminution significative des migrations vers l'Europe ces dernières années, certains discours continuent à renforcer la peur de l'étrangère, à réveiller les préjugés et d'autres vieux démons xénophobes. Pourquoi les stéréotypes et les préjugés existent et persistent-ils ? Quelles sont leur genèse et leur nature ? Apprendre à distinguer l'information objective du discours anxiogène, c'est le point de départ pour les comprendre. S'exercer à les déconstruire dans la pratique professionnelle quotidienne est une des manières les plus efficaces de les combattre.

Objectifs

- Comprendre de manière approfondie les mécanismes d'exclusion et de discrimination.
- Acquérir des compétences en gestion de groupe, animation et sensibilisation à la discrimination et aux préjugés.
- Encourager le développement d'autres formations par les pairs.

Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne, professionnel.le et/ou citoyen.ne intéressé.e par la thématique de la migration.

Acquis à l'issue de la formation

- Compréhension des multiples facteurs (historiques, politiques, socio-économiques, environnementaux, etc.) qui génèrent des flux migratoires ;
- Connaissance des grands jalons historiques de l'immigration belge et de son influence sur les politiques migratoires actuelles ;
- Compréhension des mécanismes de la dette et de leur influence dans les dynamiques migratoires ;
- Maîtrise des concepts de stéréotype, préjugé et discrimination et déconstruction des discours haineux envers les personnes étrangères.

**La participation est libre ;
chaque matinée peut être suivie indépendamment des autres.**



Connaître son public

Présentation

Travailler avec un public issu de l'immigration suscite souvent des interrogations sur ces populations. D'où viennent-il.elle.s ? Pourquoi sont-il.elle.s ici ? Quelles sont leurs besoins, leurs préoccupations ?...

« Connaître son public » est une formation annuelle composée de deux matinées dans lesquelles des spécialistes apportent des éléments pour répondre à ces questions, échangent et co-construisent les savoirs avec les participant.e.s. Ces deux matinées proposeront d'éclairer ces enjeux pour mieux comprendre les réalités qui sous-tendent la migration des populations et mieux appréhender les vécus et les trajectoires migratoires des personnes.

Contenu des deux matinées :

Talibans en Afghanistan : 6 mois après la reprise du pouvoir, focus sur la question migratoire – 04 mars 2022 de 9h30 à 12h30

Depuis quarante ans, l'Afghanistan est un pays ravagé par la guerre. Depuis 1979, les Russes, les talibans et enfin les Etats-Unis n'ont pas réussi à créer les conditions suffisantes pour permettre au peuple afghan de se reconstruire. Ce pays est aujourd'hui au bord du précipice, gouverné à nouveau par les talibans depuis le mois d'août dernier. Cette reprise du pouvoir, le 15 août 2021, est, pour beaucoup, synonyme de retour à une ère de répression et de recul de la démocratie. L'ensemble de la population se trouve fragilisée, et plus particulièrement les femmes dont les libertés se sont très rapidement vues restreintes.

Peu de temps avant le retrait des troupes armées des Etats-Unis, une vaste entreprise d'évacuation a été organisée par plusieurs pays de l'OTAN pour rapatrier des ressortissant.es afghan.ne.s et les mettre à l'abri.

A quoi ressemble la situation actuelle en Afghanistan pour les citoyen.e.s resté.e.s là-bas ?

Est-il encore possible de fuir l'Afghanistan ?

Quel est le sort de ces réfugié.e.s aujourd'hui en Europe et plus particulièrement en Belgique ?

A quels obstacles doivent-ils faire face ?

Quelles difficultés rencontrent les opérateur.rice.s dans l'accompagnement de ces personnes en vue de leur insertion dans la société d'accueil

LGBTQIA2+ et migration : regard intersectionnel - 13 mai 2022 de 9h30 à 12h30

Attitude hostile et de rejet de la part de la population civile et de l'entourage, discriminations structurelles, passage à tabac, être une personne homosexuelle, bisexuelle ou encore transgenre reste un crime parfois puni de mort dans plusieurs parties du monde. Face à cette mise en danger dans leur propre pays, de nombreuses personnes se voient contraintes de fuir pour demander une protection internationale. Cependant, obtenir l'asile pour ce motif relève souvent du parcours du combattant: difficultés d'amener des preuves, peur de ne pas être comprises ou entendues, harcèlement dans les centres d'accueil, de nombreuses épreuves attendent les personnes LGBTQIA2+. Cette matinée propose de découvrir les spécificités des migrant.e.s LGBTQIA2+ afin de mieux cerner leurs parcours depuis leur pays d'origine jusqu'à leur installation ici en Belgique.

Objectifs

- Acquérir des connaissances et une meilleure compréhension du public.
- Développer des compétences pour accompagner son public.

Public visé

Toute personne, professionnelle/citoyenne, désireuse d'acquérir des connaissances sur les thématiques en lien avec les migrations.

Acquis à l'issue de la formation

- Connaissance des spécificités du public ciblé par la thématique ;
- Mieux comprendre les réalités qui sous-tendent la migration des populations ;
- Mieux appréhender les vécus et les trajectoires migratoires des personnes.

**La participation est libre ;
chaque matinée peut être suivie indépendamment des autres.**



Cycle de formation anti-discrimination

Présentation

Chaque année, Unia nous livre un état des lieux des discriminations en Belgique. Les derniers rapports révèlent des chiffres de plus en plus importants, surtout pour les critères protégés « raciaux », du handicap et des convictions religieuses ou philosophiques. Pourtant, Unia souligne aussi que les chiffres ne constituent qu'un reflet partiel de la réalité, bon nombre de personnes n'allant pas jusqu'à introduire une plainte. Que faire ? Encourager les personnes à faire valoir leur droit à un traitement égal ? Rendre l'information sur la possibilité d'introduire une plainte plus accessible ?

Et si, en province de Namur, des acteurs.trices locaux.les, tous secteurs confondus, décidaient de devenir des relais clés dans la lutte contre les discriminations ? Accueillir le récit d'une personne qui se sent victime de discrimination, être en capacité d'identifier s'il s'agit bien d'une situation discriminante au regard de la loi et orienter la personne vers le service compétent (UNIA).

Avec ce cycle de formation, les participant.es seront amené.es à saisir la dynamique amenant à la discrimination tout en la recontextualisant dans le cadre du racisme. Il s'agira ensuite d'appréhender le cadre législatif mis en place en Belgique contre les discriminations en général avec un focus sur les discriminations raciales et d'acquérir les bons réflexes afin de savoir réagir objectivement face à des situations rapportées.

Ce cycle de formation comporte 3 modules :

Module 1 : La mécanique de la discrimination raciale - le 28 avril de 9h30 à 12h30

Stéréotypes, préjugés, racisme ... il n'est pas toujours aisé de faire le tri dans toutes ces notions qui viennent souvent ensemble dans une discussion. Pourtant, chacun de ces concepts possède ses caractéristiques et fonctionnalités propres, et offre un regard particulier sur les mécanismes de fabrication des discours de haine. Apprendre à distinguer l'information objective du discours anxigène, c'est pourtant le point de départ pour les comprendre. Cette matinée proposera de poser les bases théoriques et pratiques pour une meilleure compréhension des phénomènes de discrimination et de la perpétuation des mécanismes racistes dans notre société.

Module 2 : Unia et la législation anti-discrimination - le 28 avril de 13h30 à 16h30

Le cadre législatif mis en place en Belgique contre les discriminations s'avère compliqué à maîtriser pour des personnes non-initiées. Se familiariser avec celui-ci permet de distinguer une discrimination au sens de la loi d'un ressenti. Découvrir les critères protégés par la loi, les domaines d'application de celle-ci, les comportements interdits et les justifications possibles seront au programme de ce module. Par ailleurs, une présentation du fonctionnement d'Unia permettra de mieux comprendre son rôle et ses missions.

Module 3 : La loi anti-racisme et accompagner une victime de discrimination - le 29 avril de 9h30 à 12h30

Cette matinée se concentrera sur les discriminations raciales et la réaction adéquate en tant que professionnel face à une telle situation. Un complément sur la loi anti-racisme permettra de disposer des connaissances nécessaires afin de détecter les éléments constitutifs d'une telle discrimination. Des cas pratiques seront proposés dans le but d'acquérir les réflexes utiles à un premier accompagnement des victimes avant de passer le relais vers Unia. Enfin, des outils et des illustrations chiffrées permettront de mieux cerner le phénomène de manière globale.

Objectifs

- Comprendre et distinguer les différents concepts : stéréotype, préjugé, discrimination & racisme. Aborder leur impact sur les personnes qui en sont victimes. Questionner les limites de la tolérance ;
- Découvrir et expérimenter des outils, des supports et des méthodes pour déconstruire les stéréotypes et les préjugés ;
- Mettre en lien les phénomènes de racisme actuels avec l'Histoire et l'évolution sociopolitique de notre société ;
- Souligner la complémentarité qu'il y a entre lutte contre la discrimination et la promotion de la diversité ;
- Expliquer à fois la lettre et l'esprit de la loi ;
- Mettre en évidence la manière dont le participant peut manier l'outil juridique sur son lieu de travail ou d'action ;
- Aborder la définition des groupes cibles : LGBT-Personne d'origine étrangère-personnes porteuses d'un handicap-Femmes/Hommes, etc. ;
- Acquérir les bons réflexes pour fournir un premier accompagnement à une personne victime de discrimination.

Public visé

La formation s'adresse aux professionnel.le.s et aux volontaires désirant acquérir les connaissances pour accompagner adéquatement une personne victime de discrimination ou plus simplement voulant s'informer sur les discriminations et la législation.

Acquis à l'issue de la formation

- Une meilleure compréhension de la mécanique des discriminations notamment dans le contexte du racisme
- Une connaissance des bases légales anti-discriminations
- Une maîtrise de la matière afin de détecter une discrimination et accompagner adéquatement une personne victime de discrimination vers Unia.

La participation est libre;

Les deux premiers modules sont indépendants mais il faut avoir suivi le deuxième pour participer au troisième.

Enseigner et former en contexte multiculturel



Présentation

Ces 5 journées de formation s'inscrivent dans le cadre du certificat en didactique du Flesco et en pédagogie interculturelle et en font partie intégrante.

Durant cette formation, les participant.es aborderont les contenus suivants :

- Les Causes et dynamiques des migrations : Histoire et actualités de l'immigration en Belgique et politique des migrations.
- L'Accès au territoire et politique d'intégration : éclairage sur le contexte de la politique d'accueil et d'intégration.
- Les Stéréotypes et préjugés : mécanismes de ces concepts.
- Enseigner, communiquer et apprendre en contexte migratoire et multiculturel : introduction à l'approche interculturelle de M. Cohen Enrique et décentrement. Eclairage autour des concepts d'holisme et d'individualisme et l'impact de ces cadres de références pour l'apprenant.

Objectif

Permettre aux participant.es de mieux appréhender les cadres de références des apprenant.es en formation à la langue française.

Public

Ce module est ouvert à toutes personnes désireuses d'enseigner, de communiquer et d'appréhender l'apprentissage en contexte migratoire et multiculturel.

Acquis à l'issue de la formation

Avoir reçu une information de base sur les cadres de références des apprenants, sur l'apprentissage en contexte migratoire et sur la méthodologie interculturelle.

Dates: 2, 9, 16, 23 et 30 septembre 2022 de 9h à 16h



Le deuil en exil

Présentation

La perte d'un.e proche représente l'un des événements les plus de douloureux de notre existence. Le perdre à des milliers de kilomètres de son pays d'origine ou de celui du défunt, ajoute des difficultés supplémentaires : Comment faire son deuil loin de son foyer familial, sans pouvoir participer aux rituels funéraires censés apaiser ? Comment gérer le décès d'un être cher, alors que les normes de la société d'accueil ne permettent pas toujours de reproduire les rituels propres à notre culture d'origine ?

Qu'en est-il des MENA se retrouvant seuls face à cette mort, sans les repères et les mots réconfortants d'un adulte ? Comment, en tant que professionnel.le ou bénévole, les aborder et les accompagner au mieux dans leur deuil ?

Cette matinée thématique tentera d'apporter des réponses à l'ensemble de ces questions. Les participant.e.s seront ainsi amené.es à mieux cerner ce qu'implique le deuil en exil et à appréhender des pratiques d'autohypnose leur permettant de soutenir adéquatement les personnes endeuillées.

Objectifs

- acquérir une meilleure compréhension de ce qu'implique le deuil en exil ;
- développer des compétences pour pouvoir mieux accompagner des personnes endeuillées lors de leur migration.

Public visé

Professionnel.le.s ou volontaires en lien avec un public d'origine étrangère, mais également ouvert à toute personne intéressée.

Acquis à l'issue de la formation

- Une meilleure compréhension des processus de deuil en exil
- La connaissance de pratiques d'autohypnose pouvant être partagées avec les personnes en deuil

Date : 5 mai 2022 de 9h30 à 12h30



Cycle de formation : de la multiculturalité à l'interculturalité

Présentation

Développer des actions au sein d'espaces multiculturels requiert d'impliquer et de mobiliser tous les publics. Or, des barrières culturelles peuvent apparaître, provoquant des malentendus qui se traduisent parfois par l'échec du projet.

Comment surmonter les obstacles de la différence culturelle lors de la conception et la réalisation des actions ? Comment travailler collectivement avec des notions porteuses de sens pour tous ? Ce cycle de formation tentera de répondre à ces questions et de donner des pistes pour développer des projets d'action interculturelle collective.

Ce cycle de formation comporte 2 modules :

Module 1 : initiation à l'interculturalité et découverte des pratiques interculturelles – 16, 17 et 18 février 2022 de 9h30 à 16h30

- Notion de culture et d'identité. Approche de la culture et de l'interculturel. Identité et cadre de référence culturelle. Notions et techniques de décentration et d'exploration du cadre de référence culturelle de l'Autre.
- Méthode d'analyse de chocs culturels : Introduction à la méthode des incidents critiques.
- Notion de négociation interculturelle : une attitude à développer au quotidien. Comment construire une posture d'intervention professionnelle interculturelle dans son quotidien professionnel. Travailler la déontologie interculturelle dans le cadre professionnel.

Module 2 : Concevoir et développer un projet interculturel – 21, 22 et 25 avril 2022 de 9h30 à 16h30

- Rappeler les notions fondamentales de l'interculturel, références culturelles à travers les cultures ;
- Elaborer le projet à travers la dimension interculturelle : regard croisé sur la notion de projet et les dynamiques interculturelles :
 - Définition du projet et de ses étapes ;
 - Réflexion sur l'importance de prendre en compte les aspects interculturels d'un projet ;

- Mise en évidence des personnes au sein du projet, ou comment les identités et les représentations jouent un rôle dans la gestion du projet.

- Elaborer des indicateurs d'interculturalité dans chacune des étapes d'élaboration d'un projet ;
- Identifier les ressources inhérentes à la conception d'un projet interculturel ;
- Inclure une dimension collective et participative du public mobilisé dans le projet.

Objectifs

- Acquérir une meilleure compréhension et intégration de la dimension interculturelle dans la réalisation de projets ;
- Elaborer et gérer les différentes phases du projet portant sur la dimension interculturelle ;
- Acquérir des compétences pour accompagner et promouvoir des projets dans la démarche de l'action collective

Public visé

La formation s'adresse d'abord aux travailleur.euse.s des structures subventionnées « Initiative Locale d'Intégration » par la Région wallonne dans l'axe interculturel mais aussi à tout.e travailleur.euse désireux.se de développer des projets interculturels.

Acquis à l'issue de la formation

- Une meilleure compréhension et prise en compte de la dimension interculturelle dans la réalisation de projets
- L'élaboration d'indicateurs qui permettent d'identifier si les différentes phases du projet portent la dimension interculturelle
- Des compétences pour accompagner et promouvoir des projets dans la démarche de l'action collective

Le premier module peut se suivre seul mais il faut un prérequis pour suivre le second (avoir suivi le premier module ou une autre formation à l'approche interculturelle - contactez-nous afin de déterminer ensemble les possibilités).



Devenir formateur.trice à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration en Wallonie

Présentation

Les Centres régionaux d'intégration ont pour mission d'organiser le parcours d'intégration pour les primo-arrivants en Wallonie. Dans le cadre de ce parcours, les personnes étrangères concernées doivent participer à un module de formation à la citoyenneté organisé par des opérateurs reconnus par la Wallonie.

Ce sont les 8 Centres Régionaux qui sont chargés de former ces opérateurs afin qu'ils puissent assurer leur mission.

La formation de formateur.trice à la citoyenneté tient compte de la diversité des publics susceptibles de suivre ces formations. Les formateur.trice.s sont dès lors préparés à dispenser deux types de modules de formation à la citoyenneté :

- des Ateliers d'orientation citoyenne (AOC) destinés aux personnes ayant un niveau de maîtrise du français inférieur à A2. Les AOC visent à outiller un public non francophone connaissant peu ou pas la langue française sur les enjeux citoyens et linguistiques qui les attendent.
- une Formation à l'Intégration Citoyenne (FIC) pour les personnes ayant un niveau de maîtrise du français égal ou supérieur à A2. La FIC est une base pour outiller les personnes étrangères à mieux comprendre le fonctionnement de la société d'accueil (avec une perspective interculturelle) et à faire face à des obstacles liés à sa participation politique, économique et sociale en Belgique.

Elle s'appuie sur une méthodologie interculturelle et participative ainsi que des techniques d'animation dynamiques et ludiques. Les participant.es auront l'occasion de découvrir les outils proposés pour le public de la FIC-AOC, et d'échanger sur la transférabilité dans la pratique lors de débriefings méta-pédagogiques. Les dernières journées de formation seront consacrées à l'appropriation des séquences FIC et AOC. Un accent sera également mis sur l'adaptation des contenus en virtuel.

L'ensemble de la formation représente autant d'opportunités de rencontre entre pairs, de création de liens, de réseautage, de partage d'expérience, visant à développer le professionnalisme du secteur.

Objectifs

Permettre aux participant.e.s de dispenser de manière autonome une formation à la citoyenneté (FIC ou AOC) reconnue par la Région Wallonne - dans le cadre du parcours d'intégration.

Public visé

La formation s'adresse prioritairement aux animateur.rice.s et formateur.rice.s en lien avec un public adulte suivant les critères indiqués dans le formulaire à remplir ci-dessous.

Dates : mercredi 16 mars, jeudi 17 mars, mercredi 23 mars, jeudi 24 mars, mercredi 30 mars et jeudi 31 mars 2022 de 9h30 à 16h30

Conditions de participation

Pour suivre notre prochaine formation de formateur.rice en « Formation à l'Intégration Citoyenne » et « Ateliers d'Orientation Citoyenne » (FIC – AOC), il vous faut remplir un dossier de candidature par l'intermédiaire du formulaire ci-dessous, pour le 14 janvier 2022 au plus tard.

Un comité de sélection se réunira le 20 janvier 2022, analysera les différents dossiers de candidature et désignera les participant.e.s en fonction des critères détaillés ci-dessous :

- délivrer ou être en passe de délivrer dans un délai maximum de 12 mois des formations à la citoyenneté ;
- disposer ou être en passe de disposer dans un délai maximum de 12 mois soit d'un titre pédagogique soit d'une expérience utile de 3 années minima en formation d'adulte et qu'ils aient également au minimum le niveau C1 du CECRL ;
- exercer l'activité dans une organisation qui :
 - développe ses actions en province de Namur ;
 - introduit/va introduire ou a obtenu un financement pour l'axe Citoyenneté dans le cadre des Initiatives Locales d'Intégration (Agrément ou appel à projet) ;
 - est reconnue par les pouvoirs publics pour dispenser la formation à la citoyenneté
 - travaille dans l'organisation qui les mandate.

Dossier de candidature disponible sur notre site internet : www.cainamur.be



Comment rendre accessible pour tout public vos supports communicatifs ?

Présentation

Courriers, folders, formulaires, règlements, contrats,... La vie quotidienne nous confronte à toutes sortes d'écrits, sous format papier ou numérique. Parfois, il arrive que ce contenu écrit ne soit pas toujours accessible par tous. C'est ce qui entraîne *de facto*, des situations d'exclusion pour une partie de la population : des personnes maîtrisant mal la langue française, dyslexiques ou encore porteuses d'un handicap. Pour faciliter l'accès à l'information, il existe des méthodes pour simplifier la rédaction des écrits et encourager ainsi l'autonomie des un.es et autres.

Lors de cette formation, les participant.e.s :

- seront sensibilisé.e.s aux difficultés de compréhension des écrits ;
- seront invité.e.s à réfléchir sur leurs pratiques et à construire des pistes de mise en application ;
- passeront à l'action.

Objectifs

- Appréhender les difficultés des publics étrangers ou illettrés pour la compréhension des écrits
- Découvrir des méthodes pour rendre les écrits plus accessibles et pouvoir les appliquer dans ses productions.

Public visé

Cette formation est à destination de toutes les personnes amenées à rédiger des supports écrits et/ou ayant le souci d'être compris par tous.

Acquis à l'issue de la formation

Les participant.e.s repartiront avec des pistes pour passer à l'action directement, à leur niveau.

Dates : 16 et 17 juin 2022 de 9h30 à 16h30 (obligation de participer aux deux journées)

En partenariat avec Lire et Ecrire Namur



FLE métier : des expériences à mettre en valeur

Présentation

Vue comme une des conditions préalables pour s'insérer sur le marché du travail ou intégrer une formation qualifiante, la connaissance du français est une réelle nécessité pour les personnes étrangères dans leur démarche d'insertion socio-professionnelle. Cette importance est d'autant plus vraie dans une logique du parcours d'insertion linéaire : un palier doit être franchi avant de pouvoir accéder au suivant, et ainsi de suite, ce qui retarde l'entrée rapide dans le monde du travail voulue initialement par la personne.

Plusieurs initiatives qui tendent à se distancer de cette manière de considérer l'insertion existent et ont été mises en place pour un apprentissage du français spécifiquement axé sur un métier et le monde du travail, ou d'autres se mêlant à la formation qualifiante de manière simultanée. Par leurs approches innovantes, elles tendent à réduire le temps entre la démarche active de recherche d'emplois de la personne et son entrée sur le marché du travail.

Cette séance d'informations a donc pour but de mettre en lumière différents projets afin d'envisager de nouvelles méthodologies d'action et/ou de stimuler la mise en place de projets similaires.

Objectifs

- Découvrir des initiatives inspirantes dans l'apprentissage du français avec une visée d'insertion socio-professionnelle voire de mise à l'emploi
- Susciter la mise en place de pratiques similaires chez différent.e.s acteur.rice.s.

Public visé

Coordinateur-trice d'opérateur FLF, formateur-trice FLF, Coordinateur-trice d'opérateur CISP

Durée : 3 heures

Date à définir en 2022



Sources de financement par des tiers pour les associations

Présentation

Quelles alternatives aux financements publics existe-il et comment en bénéficier ? Ce sont les questions qui seront au cœur de cette séance d'information. Des alternatives, il en existe de nombreuses. Certaines sont même déjà couramment utilisées par les associations structurellement financées ou non. D'autres sont moins connues et/ou paraissent plus inaccessibles. Et pourtant, ces sources de financement ont un grand potentiel pour lever des fonds et ainsi, permettre aux associations de réaliser leurs objectifs. Lors de cette séance, une introduction sera donnée sur des sources comme le crowdfunding, le mécénat, le sponsoring, etc. Nous découvrirons les différentes possibilités, leurs avantages et inconvénients afin de donner les cartes aux participants qui désirent explorer ces voies pour leur association.

Objectifs

- Découvrir les sources de financements que sont le crowdfunding, le mécénat, le sponsoring et les appels à projet de fondations
- Comprendre les avantages et les inconvénients de chacune des sources précitées
- Disposer des connaissances suffisantes afin de d'explorer la source de financement idéale pour son association
- Disposer des connaissances préliminaires sur la manière de procéder afin d'obtenir des financements via ces sources

Public visé

Toute association confondue mais une priorité sera accordée à celles qui ne sont pas structurellement financées.

Acquis à l'issue de la séance d'informations

- Une vision plus large sur les sources de financements alternatifs aux subventions publiques
- Les bases des sources de financements précitées

Durée : 3 heures

Date : à définir (second semestre 2022)



Mieux connaître la procédure de demande d'équivalence de diplôme et de la valorisation des acquis de l'expérience

Présentation

L'équivalence de diplôme permet de déterminer la valeur des études accomplies à l'étranger en les comparant à des études similaires en Belgique. Il est aussi possible pour un adulte souhaitant reprendre des études de valoriser l'expérience acquise (VAE). Toutefois, ces deux démarches administratives doivent l'objet de procédures particulières.

A travers une alternance d'informations descendantes et d'exercices pratiques, la formation propose aux participant·es de venir se familiariser avec ces deux démarches afin de pouvoir mieux accompagner les personnes étrangères dans leur insertion socio-professionnelle.

Public visé

Cette formation s'adresse à tout·e professionnel·le ou volontaire qui accompagne les personnes étrangères dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle.

Prérequis

Après-midi d'exercices de mises en situation réservée aux professionnel·les qui accompagnent régulièrement les personnes étrangères à réaliser cette procédure.

Date : à déterminer (second semestre 2022)

En partenariat avec le CRIBW et le CRILUX



Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence

Présentation

Le droit des étrangers est une matière complexe en constante évolution.

Le contenu de ces quatre journées de formation repose sur un ensemble de législations (Droit européen, loi du 15/12/1980 sur le séjour, AR du 08/10/1981 sur le séjour, AR de 1999 sur le droit au travail, etc...). Il se réfère également à la jurisprudence récente en matière de droit des étrangers.

Cette formation est découpée en 5 parties :

Journée 1 : Introduction au droit de séjour

- Typologie des statuts de séjour (bases légales, autorités compétentes, cartes de séjour, etc)
- Déclaration d'intégration » (loi du 18/12/2016)
- Redevances
- Régularisation « humanitaire » (art.9bis)
- Régularisation « médicale » (art.9ter)
- Statut des membres de l'UE, des Etudiants, des Résidents de Longue Durée et des Mineurs Etrangers non Accompagnés
- Interdiction d'entrée
- Amendes administratives

Journée 2 : Regroupement familial

- Regroupement familial
 - a) Des membres de famille d'un.e belge et des membres de famille d'un.e européen
 - b) Des membres de famille d'un.e ressortissant.e de pays tiers
 - c) A partir du pays d'origine ou à partir de la Belgique
- Visa « humanitaire »
- Après l'arrivée, prorogation du titre de séjour (conditions à respecter et difficultés)

Journée 3 : Statuts de protection

- Définitions : réfugié.e au sens de la Convention de Genève et protection subsidiaire
- Procédure de demande de Protection Internationale
- Statut administratif et titre de séjour
- Accompagnement socio-juridique dans le cadre de la procédure de demande de Protection Internationale

Journée 4 : Droits sociaux et divers

- Accès à l'aide sociale, au RIS, à l'aide médicale urgente
- Accès au marché du travail (en tant que salarié)
- Accès au marché du travail (en tant qu'indépendant)
- Permis unique
- Divers : en fonction des demandes des participant.es recueillies lors des trois premières journées (scolarité, formation, etc...)

Méthodologie

La formation se déroule en deux temps : un exposé théorique enrichi d'exemples concrets issus du terrain. Au terme de chaque matière, les participant.es pourront mettre en pratique leurs acquis au travers d'exercices en sous-groupes.

Public visé

Cette formation s'adresse à un public professionnel non spécialisé qui accompagne régulièrement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives.

Dates : les vendredis 2, 9, 16, et 23 septembre 2022 de 9h à 16h

La participation est libre et l'inscription se fait obligatoirement pour les 4 journées



Le regroupement familial

Présentation

Le regroupement familial est une procédure de séjour qui permet aux personnes étrangères ayant un membre de leur famille (nucléaire) en Belgique de venir le rejoindre sous certaines conditions.

Elle constitue actuellement une des plus importantes portes d'entrée des migrants.

Qui peut y prétendre ?

Quelles sont les grandes étapes et les limites de cette procédure ?

Cette formation abordera les contenus suivants :

Rappel théorique :

- Bases légales ;
- Introduction de la demande de regroupement familial ;
- Demande avec les ressortissant.e.s de pays tiers ;
- Demande avec les belges ;
- Demande avec les citoyen.ne.s européen.ne.s ;
- Retrait de statut : fraude – conditions non remplies ;
- Voie de recours.

Démarches administratives :

- Procédure : délivrance annexe 19, carte orange, carte F ;
- Origine des revenus ;
- Lien d'alliance ou de parenté : quelques éléments de droit international privé relatifs au mariage et à la filiation.

Des mises en situation et des exercices permettront aux participant.es de pouvoir mettre en pratique les savoirs abordés durant la journée.

Méthodologie

Exposé théorique avec support powerpoint ; exercices pratiques et résolutions par petits groupes ; réflexion dynamique et participative autour de cas rencontrés dans la pratique.

Public visé

Cette formation s'adresse à tout.es professionnel.les désireux.euses d'approfondir leurs connaissances en la matière.

Objectifs

Comprendre ce qu'est le regroupement familial et les enjeux pour les personnes qui y ont recours.

Date : 30 septembre 2022 de 9h30 à 16h30



Code de la nationalité belge

Présentation

La nationalité est un lien juridique et politique entre un individu et un État qui donne des droits (droit de vote, droit d'accéder à certaines fonctions publiques, etc.) et des devoirs. La nationalité est déterminée par la loi de chaque État qui fixe les règles d'attribution de la nationalité.

- Qui peut devenir Belge ?
- Comment ?

Durant cette formation, l'intervenant.e rappellera succinctement les grandes dates clés du Code de la nationalité belge depuis la Loi entrée en vigueur le 01/01/2013 jusqu'aux dernières modifications de juillet 2018. Il abordera ensuite les dispositions générales en matière d'attribution et/ou d'acquisition de la nationalité.

Pour répondre aux attentes des future.es participant.es, cette formation abordera :

- Un rappel succinct concernant les grandes dates clefs du code de la nationalité ;
- Les notions importantes en matière de nationalité : le séjour légal et la résidence en Belgique avec des cas pratiques ;
- La procédure de déclaration et ses conditions sur base de 5 ans et de 10 ans ainsi que les documents requis ;
- Une analyse de cas pratiques sur la procédure de déclaration (recevabilité) ;
- La procédure de naturalisation ;
- La déchéance de nationalité : pour qui ? pourquoi ? ;
- L'acquisition de la nationalité pour les enfants mineurs : principes et procédures ;
- La nationalité en chiffre : présentation de quelques statistiques ;
- Les points problématiques identifiés dans la pratique.

Objectifs

- Comprendre les enjeux du code de la nationalité.
- Pouvoir répondre aux premières questions d'une personne intéressée de devenir belge et savoir vers qui l'orienter.

Méthodologie

La méthode est interactive, basée sur une présentation Prezi qui permet aux participant.e.s d'intervenir au cours de son déroulement. La.le formateur.ice favorisera également les méthodes actives au départ de cas concrets sur lesquels les participant.e.s pourront s'exercer.

Public visé

Cette formation s'adresse à tout.e professionnel.le désireux.euses d'approfondir leurs connaissances en la matière.

Prérequis

Il est recommandé de disposer de connaissances de base concernant les différents titres de séjour.

Acquis à l'issue de la formation

Les participant.e.s recevront un fascicule, un guide pratique d'accès à la nationalité et un flyers récapitulatif de la loi, conçus de manière à retrouver facilement un ensemble d'informations juridiques et pratiques.

Date : 21 octobre 2022 de 9h30 à 16h30



Accompagnement social des personnes sans-papiers: limites et AMU

Présentation

Les personnes qui vivent en Belgique sans titre de séjour valable sont, par définition, exclues de la plupart des droits considérés comme fondamentaux : logement, emploi, couverture sociale, protection mutuelle ... ne sont que des exemples qui mettent en avant la précarité extrême dans laquelle les personnes sans papiers se retrouvent.

Cette mise à l'écart de la société rend le travail social très difficile tant toutes les issues et les pistes de solutions semblent bloquées. Comment accompagner quelqu'un.e vers des services qui ne pourront pas l'aider ? Quelles démarches réaliser quand il n'y a rien à faire ? Comment déposer ses émotions face aux vécus partagés ? Le-la travailleur.euse social.e se retrouve donc face au mur, sans réelle réponse à apporter, démun.e face aux situations dramatiques auxquelles ils-elles sont confronté.e.s. Quelques droits minimum sont tout de même garantis, comme l'accès à l'aide médicale urgente ou encore à l'éducation pour les mineur.e.s.

La formation d'une demi-journée a pour but de voir quels droits et sous quelles conditions ils peuvent être activés pour les personnes sans-papiers, mais également de voir des pistes de solutions concrètes à mettre en place pour envisager le travail social dans ce contexte particulier.

Objectifs

- Outiller les opérateur.rice.s en lien avec les personnes sans papiers
- Mettre à niveau les connaissances socio-juridiques de base sur les droits des personnes sans titre de séjour
- Créer du réseau au sein du groupe de formation pour créer des émulations autour des actions à mener en faveur des personnes sans-papiers sur le territoire.

Public:

Professionnel.les du secteur et bénévoles en lien avec des personnes sans papiers.

Date à déterminer en 2022

Cycle de formation - Technopédagogie : innovations et nouvelles technologies

Présentation

La technopédagogie - au croisement de la pédagogie et des technologies -, a pour objectif de favoriser l'apprentissage grâce aux outils des nouvelles technologies. Il peut s'agir de faciliter le travail du. de la formateur.trice ou de l'animateur.trice, mais surtout de dynamiser les rencontres et encourager l'apprentissage actif et participatif. Les technopédagogies prennent également en compte la diversité des profils apprenant.e.s pour proposer des solutions plus inclusives.

Ce cycle de formation propose deux modules, chacun consacré à la découverte d'un outil afin d'encourager la créativité et la diversification des modes d'apprentissage.

Ce cycle de formation comporte 2 modules :

Module 1: Concevoir et produire des contenus vidéo pédagogiques – 2 et 3 juin + 18 novembre de 9h30 à 16h30

A l'ère du numérique, les capsules vidéo constituent un moyen de communication incontournable. C'est aussi un outil pédagogique qui peut dynamiser les animations, sensibilisations ou formations.

Ce module de formation vous propose d'acquérir les connaissances pratiques de base de réalisation d'une capsule vidéo : scénarisation, prise de vue, son, montage ; vous pourrez découvrir les différentes étapes de conception et explorer les possibilités pour votre institution.

La formation se déroule en 2 journées + une journée de retour sur la mise en pratique des acquis de la formation : il s'agit de découvrir pendant deux journées, et de laisser un temps de pratique individuel, pour se retrouver lors d'une dernière journée de partage d'expériences et de bonnes pratiques quelques mois plus tard.

Il est possible que ce module requière que vous ameniez votre ordinateur portable. Cela vous sera précisé après de votre inscription.

Module 2: Facilitation visuelle: pour une communication et un apprentissage inclusifs – 29 et 30 juin + 17 novembre de 9h30 à 16h30

On retient 10% de ce qu'on lit, 20% de ce qu'on entend, 30% de ce qu'on voit, 50% de ce qu'on voit et entend et 70% de ce qui est discuté. La facilitation visuelle constitue un atout considérable dans les pratiques pédagogiques, car elle permet de stimuler la co-construction des savoirs, d'illustrer les réflexions et de structurer les discussions. Cette formation vous propose d'acquérir les bases de la facilitation visuelle - sans spécialement savoir dessiner, juste avec l'envie de développer de nouvelles compétences pour dynamiser ses réunions, animations ou formations.

La formation se déroule en 2 journées + une journée de retour sur la mise en pratique des acquis de la formation : il s'agit de découvrir pendant deux journées, et de laisser un temps de pratique individuel, pour se retrouver lors d'une dernière journée de partage d'expériences et de bonnes pratiques quelques mois plus tard.

Objectifs

- S'initier à de nouvelles pratiques pédagogiques
- Acquérir les connaissances pratiques de base de la conception de vidéos pédagogiques
- Acquérir les connaissances pratiques de base de la facilitation visuelle

Public visé

Chargé.es de projets formation, formateur.trices, animateur.trices, concepteur.trices pédagogiques, chef.fes de projets, coordinateur.trices pédagogiques et tout public intéressé.

Prérequis

Module 1 : connaissances de base de l'outil informatique.

Module 2 : Il n'est pas nécessaire de savoir dessiner pour se former à la facilitation visuelle.

Acquis à l'issue de la formation

Module 1

- Pouvoir identifier et planifier les différentes étapes de réalisation d'une capsule vidéo pédagogique ;
- Connaître les différentes ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une capsule vidéo pédagogique ;
- Concevoir une vidéo pédagogique simple.

Module 2

- Connaître et avoir expérimenté les différents outils de la facilitation visuelle : titres, bannières, flèches, conteneurs, personnages, pictogrammes ;
- Connaître les différentes ressources existantes pour développer sa pratique en facilitation visuelle ;
- Être capable de faciliter visuellement du contenu sur un flipchart ou sur papier.

Les 2 modules sont indépendants.

**Des infos ? Des questions ?
Vous souhaitez vous inscrire ?
Le bon réflexe : www.cainamur.be**

**Centre Régional d'Intégration pour les personnes étrangères
et
d'origine étrangère de la province de Namur**

2 rue Docteur Haibe
5002 Saint-Servais

Téléphone +32 (0)81 73 71 76

Fax +32 (0)81 73 04 41

info@cainamur.be

inscriptions@cainamur.be

Avec le soutien de :



Éditrice responsable : Benoîte Dessicy, 081 73 71 76

N° d'entreprise 0429681789 - Compte bancaire : BE10 0012 3001 8604 - RPM Tribunal de Namur - décembre 2021